



Pour toutes vos questions, vous pouvez nous joindre au :  
**021.648.25.82**

#### Personnes de contact

Mmes Kirsten Gigase et Suzanne Wuarchoz, M. Jean-Baptiste Mardelle, co-responsables des prestations

Dernier délai pour l'inscription :  
**20 avril 2022**

# Solidarité- Handicap mental

## Les Centres aérés 2022

Vacances de jour pour enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle, accompagnés par une équipe d'animation

Offre  
supplémentaire  
à Nyon

■ Cette prestation est soutenue financièrement par :

L'Office Fédéral des  
Assurances Sociales



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

La Direction Générale de  
la Cohésion Sociale



canton de  
**vaud**



**Du lundi 08 août au vendredi 12 août à Lausanne et Nyon**  
**Du lundi 15 août au vendredi 19 août à Lausanne et Yverdon**

**Délai d'inscription : 20 avril 2022**

Solidarité-Handicap mental – Rue du Maupas 49 – 1004 Lausanne

Tél : 021 648 25 82 – [shm@solidarite-handicap.ch](mailto:shm@solidarite-handicap.ch)

[www.solidarite-handicap.ch](http://www.solidarite-handicap.ch)

Solidarité-Handicap mental a été fondée en 1959, en tant que section vaudoise de l'ASA.

L'association a, dès sa création, défendu le droit des familles et de leurs enfants en situation de handicap : droits d'apprendre, d'être intégré, d'être considérés comme des enfants capables, le droit encore de bénéficier de prises en charge adaptées. Pour ce jeune public et depuis 30 ans, nous organisons notamment les Centres aérés d'été, activités de vacances à la journée. L'objectif est à la fois de décharger les familles, mais également de faire vivre de belles journées de loisirs et de découvertes aux enfants et adolescents. Une attention particulière est portée aux besoins spécifiques des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme.

## Une semaine d'activités de loisirs à la journée pour les enfants et adolescents, ainsi qu'une relève pour les familles.

Notre association organise cette prestation depuis 30 ans, soutenue par la confédération et le canton. Ces journées de vacances s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adolescents et l'encadrement concerne tous les profils.

### Dates, horaires et lieux

- ◆ Semaine A : du **lundi 08 au vendredi 12 août 2022** (Lausanne et Nyon)
- ◆ Semaine B : du **lundi 15 au vendredi 19 août 2022** (Lausanne et Yverdon)
  
- ◆ De **9h. à 17h.**
  
- ◆ **Lausanne**  
Au **Centre Pluriculturel et social d'Ouchy** - Beau-Rivage 2 - 1006 Lausanne  
et à la **Maison de Quartier sous-gare** - Av. Dapples 50 – 1006 Lausanne
  
- ◆ **Nyon**  
A l'**école de la Plume Bleue de la Fondation de Vernand** -  
Av. A. Cortot 2 – 1260 Nyon
  
- ◆ **Yverdon**  
A l'**école de la Fondation de Verdeil** -  
Rue des Philosophes 35 – 1400 Yverdon

Rappel : nous n'assumons pas les transports jusqu'au lieu d'accueil.

### Tarifs

- ◆ Fr. 150.- par semaine ou Fr. 30.- par jour pour les familles membres ;
- ◆ Fr. 250.- par semaine ou Fr. 50.- par jour pour les familles non-membres ;
- ◆ Fr. 275.- par semaine ou Fr. 55.- par jour au tarif de soutien.

**Pour les participants qui reçoivent une allocation pour impotence, une contribution d'un tiers est demandée en sus.**

Si vous souhaitez devenir membre de l'association, vous pouvez vous inscrire en ligne via notre site internet : [www.solidarite-handicap.ch](http://www.solidarite-handicap.ch) ou nous téléphoner au **021.648.25.82**.

### Public et encadrement

- ◆ Les enfants et les adolescents avec une déficience intellectuelle de 5 à 20 ans sont répartis en sous-groupes selon les âges.
- ◆ Les participants bénéficient d'un accompagnement individualisé et si cela n'est pas nécessaire, l'encadrement est d'un adulte pour deux ou trois participants.
- ◆ Les animateurs et animatrices sont formés et suivis par l'association.
- ◆ Pour des questions de logistique, nous ne pouvons pas accueillir des participants se déplaçant en fauteuil roulant.

### Activités

Un programme d'activités est établi à l'avance et envoyé aux parents. Il tient compte des centres d'intérêts et des difficultés des enfants et des adolescents : baignade, excursions, places de jeux, visites culturelles, activités créatrices, cuisine, etc. Des activités extérieures sont prévues tous les jours.

### Inscriptions et conditions

Seules les inscriptions pour une semaine complète sont acceptées. Elles doivent nous parvenir **au plus tard le 20 avril 2022 et sont prises par ordre d'arrivée** ! La priorité est donnée aux membres de l'association.

Dès la fin du délai d'inscription, les parents reçoivent confirmation de l'inscription de leur enfant. Le paiement de l'écolage et les documents nécessaires doivent impérativement être reçus dans les délais impartis. Tous les détails pratiques, et notamment le programme d'activités, sont envoyés dans le courant de l'été.

Il se peut que nous soyons contraints de refuser une inscription, si celle-ci s'avérait trop en décalage par rapport au reste du groupe de participants, notamment pour des questions d'âge ou de difficulté particulière.

Pour des questions d'engagement de personnel, tout désistement nous pose un problème organisationnel et financier. C'est pourquoi, le paiement de l'écolage est dû dès l'envoi du mail de confirmation. L'écolage n'est pas remboursé sauf en cas d'empêchement pour raisons de santé après réception d'un certificat médical.